

CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 28 MARS 2017

L'an deux mil dix-sept, le vingt-huit mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Mours Saint Eusèbe (Drôme) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Dominique MOMBARD, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 24/03/2017

Présents : tous les conseillers municipaux en exercice à l'exception de :

- Mme GUILLEMINOT Karine qui a donné procuration à M. Alain VALLET
- M. BONHOURE Nicolas

Mme BOUCHET Jennifer a été élue secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

- 1. Décisions du maire / DIA**
- 2. Urbanisme**
- 3. Indemnités des élus**
- 4. Subvention amendes de police 2017**
- 5. Finances :**
 - a) Vote des taux d'imposition 2017**
 - b) Avenant au marché public - Bicross 1^{ère} tranche**
 - c) Vote des subventions**
- 6. Enquête publique BIOTEPPEs**
- 7. Questions diverses**

Le procès-verbal du dernier conseil est approuvé à l'unanimité.

1. Décisions du maire / DIA :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des décisions qui ont été prises depuis la dernière réunion :

N° de Décision	Date de la décision	Objet
DEC11_201 7	03/03/201 7	DIA Vente Habitat Pays de Romans et Valence Romans Habitat / BRUYAT et PETIT PAS
DEC12_201 7	03/03/201 7	DIA Vente Habitat Pays de Romans et Valence Romans Habitat / RICHAUD
DEC13_201 7	20/03/201 7	Attribution des 3 lots du marché de travaux aménagement du complexe sportif et de loisirs des Guinches
DEC14_201 7	22/03/201 7	DIA Vente JARNIAT / CORNU
DEC15_201 7	22/03/201 7	DIA Vente BLACHE / MEUNIER, GILLET
DEC16_201 7	22/03/201 7	DIA Vente OLLAT / Consorts FRAYSSE

Monsieur le Maire explique que l'ouverture des plis du MAPA pour les travaux d'aménagement du complexe des Guinches a permis de retenir les entreprises suivantes :

Corps d'état	Nom de l'entreprise retenue	Montant Euros HT
Lot 1 : Terrassements / Réseaux humides / Bordures / Enrobé	SAS CLAVEL et Fils	49 200 € Hors options
Lot 2 : Réseaux secs	VIGILEC	23 524 €
Lot 3 : Revêtements des sols / Maçonneries / Espaces verts	VALENTE	86 952.35 €
Total HT du marché		159.676.35 €

2. Urbanisme :

Dossiers en cours :

Monsieur Gilbert PALLAIS donne connaissance des dossiers examinés par la commission d'urbanisme depuis le dernier conseil municipal. Aucun n'appelle d'observation particulière de la part de la commission ad hoc.

3. Indemnités de fonction des élus :

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée sa délibération du 25/10/2016 par laquelle ont été fixées les indemnités de fonction des élus. Il indique que l'indice brut terminal de la fonction publique, servant de base au calcul de ces indemnités, a augmenté et qu'il convient par conséquent de modifier la délibération précitée.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du dossier et en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE qu'à compter du 01/01/2017, le montant des indemnités de fonction allouées aux élus sera basé sur l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique,
- DIT que les taux restent inchangés et que les crédits nécessaires sont suffisants au budget de l'exercice.

4. Subvention amendes de police 2017 :

Monsieur le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal le compte-rendu de la dernière commission cantonale concernant les amendes de police 2017. Une dotation de 1 872 euros est attribuée à la commune au titre de la répartition annuelle.

Il propose d'affecter ces crédits à l'acquisition de radars pédagogiques dont le montant est estimé à 5000 € TTC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- ADOPTE la proposition de Monsieur le Maire et s'engage à consacrer la part du produit des amendes de police 2017 octroyé à la commune à l'acquisition de radars pédagogiques afin de sécuriser la circulation des véhicules et des piétons,
- DEMANDE à bénéficier, à ce titre, du versement de la dotation « amendes de police » 2017,
- DIT que les crédits nécessaires à cette acquisition sont prévus au budget de l'exercice.

5. Finances :

a) Vote des taux d'imposition :

Monsieur MOMBARD indique que les bases d'imposition qui étaient attendues début mars ne sont pas connues à ce jour. Par conséquent le vote des taux d'imposition 2017 est reporté à une prochaine réunion.

b) Avenant au marché public - Bicross 1^{ère} tranche

Avenant n°4 au marché de travaux (N° 2016 T 05) pour l'aménagement du complexe sportif et de loisirs des Guinches

Monsieur le Maire rappelle aux membres présents le projet d'aménagement du complexe sportif et de loisirs des Guinches dont la maîtrise d'œuvre a été confiée au cabinet GC Paysages, représenté par M. CORDEIL Gilbert.

Il indique que le projet doit être revu afin d'allonger la longueur des gradins et de reporter à la tranche de travaux suivante l'aménagement d'une place de stationnement PMR (pour un coût de 6.532,22 € H.T. soit une augmentation de 7,15 %).

Par conséquent, il propose de passer un quatrième avenant au marché de travaux avec l'Entreprise SAS CLAVEL & Fils, titulaire du lot N° 1.

Après avoir pris connaissance du rapport du maire et en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

- APPROUVE la passation d'un avenant N°4 au marché de travaux de l'aménagement du complexe des Guinches, pour les raisons énumérées ci-dessus, qui porte le montant du marché initial à la somme de 97.869,37 € H.T.,
- DIT que les crédits nécessaires sont suffisants au budget de l'exercice.

c) Vote des subventions :

Du fait que la commission des finances n'a pas pu se réunir pour étudier le point a) « vote des taux », cette question est également reportée à une réunion ultérieure.

6. Enquête publique ICPE BIOTEPPEs - Unité de méthanisation :

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée le projet d'installation classée pour la protection de l'environnement pour l'installation d'une unité de méthanisation par la Sté BIOTEPPEs sise 811A route du Maupas 26100 ROMANS. Une enquête publique s'est déroulée du 13/02/2017 au 17/03/2017 en mairie de Romans.

Il indique qu'à ce jour le rapport du commissaire enquêteur n'est pas encore connu, mais que quelques riverains se sont manifestés pour dire leurs craintes par rapport à ce projet.

Gilles ROUX explique que cette installation permettra à terme de chauffer les locaux du lycée horticole voisin et que les émanations olfactives devraient

être moins importantes que pour le projet de même type prévu à Bourg de Péage.

L'ensemble des conseillers municipaux a été invité à consulter le dossier en mairie ou sur internet.

Monsieur le Maire propose de donner un avis favorable.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DONNE UN AVIS FAVORABLE** à l'installation d'une unité de méthanisation par la Sté BIOTEPPEES, sur les parcelles cadastrées ZI 1 - 2 et 113 - Quartier Loubat à Romans sur Isère.

7. Questions diverses :

- Chemin piétonnier en ZA : le commissaire enquêteur a reçu plusieurs doléances de la part de riverains qui empruntent ce chemin pour se rendre au centre médical. Le maire a fait savoir que courant 2018/2019 des travaux d'assainissement vont être réalisés sur le CD52 (rue du Royans) par l'agglomération. La commune saisira cette opportunité pour réaliser des aménagements visant à réduire la vitesse et créer un nouveau chemin piétonnier qui partirait du quartier des Chambards jusqu'au sud de la commune (Chemin du Devienne).
- Contentieux « VORON » : Monsieur le Maire indique que la commune, M. BREYNAERT et les Consorts VORON se sont désistés, par conséquent il est mis un terme à cette affaire (la commune n'ayant pas d'intérêt à poursuivre).
- Contentieux « Les Prés Verts » : un nouveau recours gracieux a été formulé par les colotis, l'avocate de la commune (Me FIAT) a été saisie du dossier.
- Personnel : un agent en charge du ménage a demandé à bénéficier d'une disponibilité pour convenances personnelles pendant 3 mois. Avis favorable du maire qui va profiter de la vacance de poste pour réorganiser le service.
- Remplacement de Marie PRALY : le poste a été pourvu, sa remplaçante arrive début mai. Il s'agit de Mme BUONO Mélanie. En attendant son arrivée il a été fait appel au service de remplacement du Centre de Gestion.
- Travaux rue du Vercors : l'agglomération est à l'initiative de ce chantier et va prendre en charge les enfouissements de réseaux, de même rue du Vivarais (une réunion aura lieu le 10/04/17 avec les riverains).

- Depuis 3 semaines la revue de presse n'est plus assurée par le secrétariat car cela est trop chronophage. Par contre une information sera diffusée aux élus pour les prévenir des décès sur la commune.
- Dates à retenir :
 - Jeudi à la MDA animation à 18 h organisée par Eclat d'Irre
 - Vendredi à la MDA concert vocal à 20 h
 - Le 08/04/17 Festichant à 20 h 30 à la salle des fêtes
 - Le 29/03/17 : réunion importante avec tous les intervenants du dossier « Musée de Mours ». Une visite est prévue à 15 h. M. le maire rappelle que l'objectif principal est de caler les financements entre tous les intervenants (Préfecture, Département, Commune, Association...)
 - Le 18/04/17 la Gendarmerie Nationale viendra faire un exposé à 18 h 30 sur la mise en place d'un système de surveillance de voisinage.
- David GOMEZ informe que la Sté CONSTRUCTEL de Portes les Valence est missionnée pour effectuer les travaux relatifs à l'installation de la fibre à Mours. Mme AUDRAN est chargée de recueillir les accords des habitants de copropriétés.
- Prochain Conseil Municipal : la date dépendra de la notification des bases fiscales, les élus sont invités à surveiller leur courrier pour la prochaine convocation.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée.

Le Maire,

BARNERON Séverine	BELLANGER Lionel	BERNARD Patrick	BONHOURE Nicolas Absent	BOUCHET Jennifer	BOURGEON Charline
DESSEMON D Arlette	GOMEZ David	GRAILLAT Colette	GUICHARD Valérie	GUILHOT Caroline	GUILLEMINO T Karine Absente représentée
JABOULEY Aurélie	JOLIVET Véronique	LARRA Stéphane	MACHON Yves	MOMBARD Dominique	PALLAIS Gilbert

ROUX Gilles	ROUX Josiane	SANDON Loïc	SGRO Fabienne	VALLET Alain	
------------------------	-------------------------	------------------------	--------------------------	-------------------------	--